

L'école, ou le triomphe du corporatisme

LE MONDE | 22.01.2013 à 12h28 • Mis à jour le 23.01.2013 à 10h28

Quelle palinodie ! Depuis trente ans, tout le monde ou presque s'accorde sur le diagnostic. Enseignants, chercheurs, Académie de médecine, chronobiologistes, parents, parlementaires et ministres successifs l'ont répété : nous avons l'organisation du temps scolaire, particulièrement à l'école, la plus absurde et contre-productive qui soit.

La journée de six heures d'enseignement – la plus longue des pays de l'OCDE – est unanimement jugée trop lourde pour tenir compte du temps d'attention des enfants. La semaine de quatre jours, instaurée en 2008, est jugée à la fois trop compacte et trop hachée. Quant à l'année scolaire, la France détient le record mondial de brièveté : 144 jours de classe, contre 180 à 200 dans tous les pays comparables.

Les mises en garde ont été incessantes. Ces rythmes scolaires ne sont pas seulement mauvais pour les enfants. Ils ont conduit, en quatre décennies, à ce que l'historien de l'éducation Antoine Prost qualifiait en 2008 de "*Munich scolaire*" : une réduction spectaculaire de 20 % du temps global de travail des élèves ! Et que croyez-vous qu'il se passât ? Rien.

Depuis le jour de son entrée en fonctions, le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, a rouvert le dossier avec énergie et engagé une longue concertation avec tous les acteurs concernés. Son objectif ? Rétablir la semaine de quatre jours et demi afin de réduire la journée de classe d'au moins... une demi-heure, en l'accompagnant, jusqu'à 16 h 30, d'activités périscolaires prises en charge par les collectivités locales. Il s'est bien gardé de toucher à la durée de l'année scolaire. Trop explosif ! Et, après arbitrage du président de la République, s'il pose le principe que cette réforme sera appliquée à la rentrée 2013, il admet que des villes puissent la reporter à 2014.

Et que croyez-vous qu'il se passe, devant cette considérable révolution ? La grève, annoncée massive, des enseignants des écoles parisiennes, ce 22 janvier, et une journée nationale d'action de leurs syndicats le lendemain.

Il est vrai que le maire de la capitale a annoncé son intention d'appliquer la réforme à la rentrée prochaine. Vrai aussi que les instituteurs parisiens craignent de perdre dans l'affaire un privilège qui remonte à la monarchie de Juillet : ne pas enseigner la musique, les arts plastiques et l'éducation physique, pris en charge, à Paris, par des enseignants "municipaux". Vrai encore qu'il leur est demandé de (re)travailler une demi-journée de plus, sans augmentation de salaire. Vrai, enfin, qu'ils tentent d'entraîner les parents dans leur combat.

Disons-le tout net : ce corporatisme étriqué est lamentable. Les performances médiocres de l'école française, attestées par toutes les enquêtes internationales, devraient plutôt inciter tous ses acteurs à se mobiliser, avant tout, dans l'intérêt des enfants.